N°34 - janvier 2011

L'Écho communautaire

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

BRETTE-LES-PINS CHALLES CHANGÉ PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

http://www.cc-sudestmanceau.fr

CALENDRIER 2011 DES COLLECTES DES DÉCHETS

PAGES CENTRALES

Culture

La saison Jeune Public au centre Rabelais

La réforme territoriale en question(s)

Résultats de l'enquête sur le compostage

Escalade à Parigné-l'Évêque

C'est vous qui le dites...

Ma caissette bleue pour le tri m'a été volée. Comment m'en procurer une nouvelle ?

Afin de limiter ce type de désagrément, nous vous invitons à rentrer votre caissette le plus tôt possible après la collecte. Muni d'un justificatif de domicile, vous pouvez retirer votre nouvelle caissette à l'Hôtel Communautaire à Parigné-l'Évêque, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. À noter que les foyers de quatre personnes et plus peuvent solliciter l'octroi de deux caissettes, et que si une caissette se brise, il convient de la rapporter à l'Hôtel Communautaire pour la faire remplacer.

J'ai lu dans l'Écho Communautaire que des maisons locatives allaient bientôt être construites à Saint-Mars-d'Outillé. Qui dois-je contacter pour demander à y habiter ?

Les locataires potentiels doivent s'adresser à la mairie de Saint-Mars-d'Outillé ou à Mancelle d'Habitation, le bailleur social partenaire. Précisons qu'en matière de logement, le rôle de la Communauté de Communes consiste à viabiliser des terrains et à les mettre à disposition des bailleurs sociaux - pour une somme symbolique - afin qu'ils y construisent des habitations locatives. Chaque opération communautaire porte sur un ensemble de huit logements.

Est-il exact que bien qu'habitant à Changé j'ai le droit d'aller à la déchetterie de Parigné-l'Évêque ?

Tout à fait. Les quatre déchetteries communautaires situées à Changé, Challes, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé forment un réseau complet accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes. Leur ouverture est harmonisée et permet aux usagers d'avoir à leur disposition au moins un site ouvert du lundi au samedi. L'entrée du réseau est toutefois réservée aux véhicules qui disposent de la vignette d'accès. Disponible à l'Hôtel Communautaire et sur notre site Internet, celle-ci est attribuée gratuitement.

lecteurs@sudestmanceau.com / BP 15 - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque

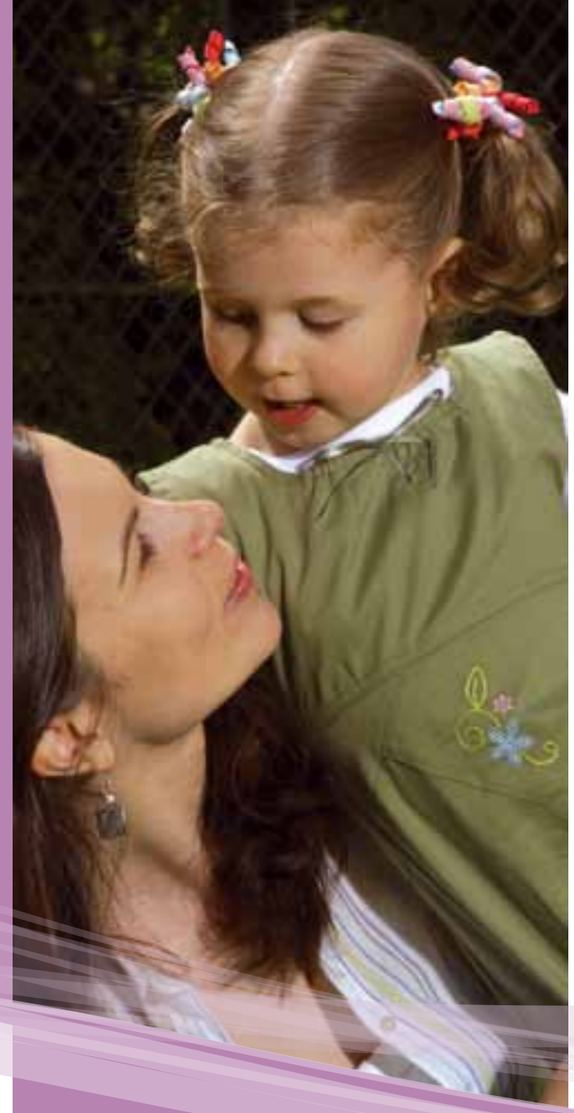

Éditorial

Du nouveau en 2011

Depuis le 1er janvier 2011, l'offre de garde en structures collectives pour les petits de 0 à 3 ans est placée sous la responsabilité de la Communauté de Communes. Les deux multi-accueils situés à Changé et à Parigné-l'Évêque sont donc désormais communautaires. D'ici au printemps prochain, nous aurons complètement déterminé notre organisation et toutes les familles du territoire, quelle que soit leur commune de résidence, pourront solliciter des places pour leurs enfants. Par ailleurs, et afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, nous allons créer un Relais d'Assistantes Maternelles Parents Enfants communautaire (RAMPE) qui entrera en fonction à la rentrée de septembre 2011.

Ce transfert de compétences, vous pouvez le constater, ne se traduit pas par un simple changement de financeur : les services existants sont pérennisés, renforcés même, et de nouvelles prestations sont proposées. Si, d'ailleurs, des dispositifs complémentaires s'avéraient nécessaires dans l'avenir, nous n'hésiterions pas à les mettre en place. Voilà une preuve supplémentaire - s'il en fallait une - de la force et de l'intérêt de la coopération intercommunale !

L'année qui s'annonce marquera aussi, précisément, un cap dans l'histoire de l'intercommunalité, puisque la réforme territoriale en cours conduira à des modifications de la carte intercommunale actuelle. Dans ce contexte qui peut inquiéter, mais dans lequel nous devons conserver ambition et détermination, j'adresse à tous les habitants du Sud-Est Manceau mes meilleurs voeux de santé et de réussite pour 2011. ■

René Logereau
Président de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Siège social
rue des Écoles – BP 15
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02-43-40-09-98
Fax : 02-43-40-18-76
Courriel : lecteurs@sudestmanceau.com

Directeur de la publication
René Logereau

Maquette, mise en page, illustrations et cartographie
Jean-Christophe Jouanneau (Service Communication)

Rédaction
Jean-Christophe Jouanneau (Service Communication)
Claire Guichard (Le Rabelais)

Photographies
Communauté de Communes, PhotoXpress , Simon Frey, Le Rabelais, Martial Anton - Cie Tro-Heol, Villes de Brette-les-Pins, Challes, Parigné-l'Évêque et de Saint-Mars-d'Outillé, Cie Escapade

Couverture
Photographie : Martial Anton - Cie Tro-Heol

Impression
Numeriscann, Saint-Pavace

Tirage
7 000 exemplaires

Distribution
Association Partage et La Poste

Dépôt légal
À parution

SOMMAIRE

actualité | pages 4 & 5
- Quel avenir pour l'intercommunalité ?
- Site Internet communautaire : état des lieux

économie | pages 6 & 7
- Le groupe Bénard rejoint La Chenardière
- Partenariat avec Carrefour Entreprise Sarthe

enfance jeunesse | pages 8 & 9
- Une question de bien-être
- Des activités jeunes toute l'année !

environnement | pages 10 & 11
- Beau succès du compostage à domicile
- L'eau : un trésor à préserver
- DEEE : plus de 100 tonnes collectées chaque année

le coin d'Éoline | page 12
- Ne gaspillons pas l'eau

vie locale | page 13
- L'actualité vue de chez vous

technologie | pages 14
- Blog à part

syndicats mixtes | page 15
- Projets « Jeunesse » des Cybercentres

culture | pages 16
- Des spectacles à découvrir en famille

sport | pages 17
- Grimper à Parigné-l'Évêque

temps forts | pages 18 & 19
- Retour en images sur les rendez-vous marquants du territoire

AGENDA

18 FÉVRIER

Les Violons Barbares au Rabelais à Changé : concert de violons et de percussions .

18 FÉVRIER

Veillée à la piscine des Atlantides au Mans dans le cadre des activités jeunesse.

12 / 13 MARS

Finales régionales de gymnastique à la salle communautaire Ouranos à Parigné-l'Évêque.

21 MARS / 6 AVRIL

Quinzaine de l'Environnement : une 6ème édition autour du thème de l'eau.

Prochain numéro en avril

Réforme territoriale

Quel avenir pour l'intercommunalité ?

Complètement opérationnelle en 2014, la réforme territoriale en cours ne touchera pas uniquement les Conseils généraux et régionaux. Elle comporte en effet un volet important sur l'intercommunalité qui ne sera pas sans conséquences sur notre Communauté de Communes. Le Président René Logereau nous explique pourquoi. Interview.

L'Écho Communautaire : Quels changements concrets prévoit la réforme territoriale pour les structures intercommunales ?

René Logereau : *À notre échelle, deux éléments doivent être soulignés : aucune commune ne pourra rester isolée d'une part, et, d'autre part, les communautés existantes devront se rapprocher les unes des autres afin de limiter leur nombre. L'objectif est de créer des ensembles plus vastes et plus solides.*

L'Écho Communautaire : En quelle mesure notre Communauté est-elle concernée ?

René Logereau : *Tout d'abord parce que nous avons des frontières immédiates avec deux communes aujourd'hui seules : Ruaudin et Champagné. Ensuite parce que les marges de manoeuvre financière de toutes les collectivités vont se resserrer dans les années à venir : même les communautés fortes et structurées comme la nôtre devront s'agrandir pour renforcer la mutualisation et favoriser les économies d'échelle.*

L'Écho Communautaire : Des rapprochements ont-ils déjà clairement été décidés ?

René Logereau : *Pas encore. Même si, dès mon premier mandat (2002-2008), j'ai souvent évoqué la question et rencontré certains élus des territoires voisins, rien n'est aujourd'hui déterminé pour le Sud-Est Manceau. Nous ne fermons bien sûr aucune porte et je suis en contact régulier avec nos collègues des communautés et des communes limitrophes. Ce qui est certain, c'est que nous sommes très attentifs aux travaux en cours à la préfecture sur le schéma intercommunal départemental. Quels que soient les changements qui interviendront, nous ferons tout pour maintenir et développer les services que nous avons su mettre en place, notamment auprès des personnes. Pour moi, il serait aberrant de détruire ce qui a été fait et de briser la belle dynamique qui anime notre territoire.*

L'Écho Communautaire : Et quelles sont les prochaines échéances ?

René Logereau : *La nouvelle carte intercommunale sera de toute façon effective pour les élections municipales de 2014 ! Les choses vont donc aller assez vite maintenant. Dès le printemps 2011, le préfet présentera un premier projet qui constituera la base de travail de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Composée de différents élus (dont 40% de représentants intercommunaux), celle-ci finalisera le nouveau découpage dans les mois suivants. Nos administrés peuvent compter sur moi pour suivre de près les avancées de la CDCI.* ■

ZOOM

La carte sarthoise
Au 1er janvier 2011, le Département de la Sarthe comptait plus d'une trentaine de communautés et une demi-douzaine de communes isolées. Une carte intercommunale qui sera significativement simplifiée à l'horizon des élections de 2014.

Communication

Site Internet communautaire : état des lieux

Lancé en mai 2008, le site Internet de la Communauté de Communes a connu une progression régulière de son trafic. Aujourd'hui, au moins 2 000 visiteurs différents viennent cliquer chaque mois sur www.cc-sudestmanceau.fr. Ce qu'ils préfèrent ? Le téléchargement de documents, l'information économique, institutionnelle et environnementale.

Avec un minimum de 2 000 visiteurs différents par mois pour plus de 15 000 pages affichées, le site Internet communautaire connaît une fréquentation mesurée mais constante, même s'il peut enregistrer des pics au-delà de 5 000 visiteurs mensuels pour 35 000 pages affichées. Les internautes sont tout particulièrement friands des documents mis à disposition au format PDF : le magazine communautaire, le règlement de voirie, la plaquette déchetteries et le kit pédagogique sur l'éducation à l'environnement sont ainsi téléchargés en nombre. Côté information, ce sont les pages consacrées à l'institution qui sont plébiscitées, puis celles qui présentent les zones d'activité économique et les divers services environnement (réseau de déchetteries et assainissement non collectif notamment).

> *http://www.cc-sudestmanceau.fr : l'info-service et le territoire.*

À votre service

De la même manière que L'Écho Communautaire, dont il est un complément indispensable, le site Internet présente lui aussi le territoire au sens large, sans se limiter aux seuls domaines d'intervention de la Communauté de Communes. Il offre en outre des services en ligne comme la demande de vignette d'accès en déchetterie, le signalement de problèmes de voirie ou l'annonce de manifestations. Enfin, les usagers peuvent s'abonner aux alertes-info, ce qui leur permet d'être tenus informés en temps réel en cas de décalage de collecte des déchets, de fermeture exceptionnelle des déchetteries ou de travaux de voirie importants conduisant à la fermeture de voies. Abonnez-vous ! ■

EN BREF

Petite enfance : réunions publiques
Suite à la prise de compétence de la Communauté de Communes en matière de petite enfance, des réunions publiques sont programmées afin d'accompagner la mise en place du service, notamment le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE). Chaque commune accueillera une rencontre :
- Mardi 29 mars à 20h30 : salle des loisirs à Saint-Mars-d'Outillé.
- Jeudi 31 mars à 20h30 : salle polyvalente à Challes.
- Lundi 4 avril à 20h30 : Hôtel Communautaire à Parigné-l'Évêque.
- Mardi 5 avril à 20h30 : Centre Rabelais à Changé.
- Jeudi 7 avril à 20h30 : salle polyvalente à Brette-les-Pins.

Toutes les familles concernées par la garde des enfants de 0 à 3 ans sont les bienvenues, de même que les assistantes maternelles, les professionnels de la petite enfance et les travailleurs sociaux. Selon leurs disponibilités, les personnes intéressées peuvent bien entendu assister à la réunion de leur choix quelle que soit leur commune de résidence.

Nouvelle implantation

Le groupe Bénard rejoint La Chenardière

Spécialiste reconnu de l'installation de cuisines professionnelles, le groupe Bénard vient d'emménager dans ses nouveaux locaux à La Chenardière à Changé. Entrevue avec Nicolas Nairière, directeur d'agence.

« *Le groupe dont nous faisons partie est implanté dans huit départements du centre de la France* » indique Nicolas Nairière, directeur de l'agence Bénard à Changé. Bénard, c'est l'un des principaux leaders de la vente, de l'installation et de la maintenance des grandes cuisines qui équipent les établissements scolaires, les hôpitaux, les restaurants. « *Nos principaux clients sont les Conseils général et régional pour les collèges et les lycées, ainsi que les collectivités locales* » précise Nicolas Nairière. La société Bénard commercialise également, toujours auprès de la même clientèle professionnelle, des selfs de restauration collective, des réfrigérateurs, des matériels de laverie de vaisselle et de blanchisserie, ainsi que des outils mécaniques. « *Nous disposons par ailleurs d'un atelier de fabrication de pièces en inox, basé en Indre-et-Loire, grâce auquel nous apportons des solutions sur mesure* » annonce Nicolas Nairière. Ce qui permet d'optimiser l'installation des matériels en fonction de la disposition des lieux ou des besoins particuliers exprimés par les clients.

Un bâtiment fonctionnel

Auparavant située au Mans, l'agence dirigée par Nicolas Nairière depuis 2006, occupe à La Chenardière un bâtiment neuf d'une surface de 600 m². Elle emploie une douzaine de salariés. « *Nous étions à l'étroit dans nos anciens locaux* » se souvient Nicolas Nairière. « *Ici, nous disposons d'espaces adaptés et nous avons créé une cuisine de démonstration où nous pouvons accueillir la clientèle dans les meilleures conditions* ». Un outil qui sert également à la formation : une fois par mois, gratuitement, les responsables des sites équipés par Bénard peuvent assister à des présentations afin d'utiliser les matériels de façon optimale. « *Notre valeur ajoutée, notre marque de fabrique, c'est le service* » affirme Nicolas Nairière. Qu'il s'agisse de la maintenance ou de ces formations proposées sans surcoût, la société Bénard - qui ne fabrique pas les outils qu'elles installent - mise autant sur la qualité des équipements que sur celle de ses prestations en matière de service après-vente. « *D'où l'intérêt de recevoir nos clients sur un site fonctionnel, situé au coeur d'un espace économique attractif comme La Chenardière* » reconnaît Nicolas Nairière. « *Nous sommes à la meilleure entrée du Mans et l'axe vers Tours, où se trouve le siège du groupe, est immédiatement accessible* ». ■

EN BREF

Reprise d'activité
Installée aux Ravalières à Changé, la société HLC Indus a trouvé un repreneur en la personne de Arnaud Kemp. Une bonne nouvelle pour la pérennité de cette entreprise de tôlerie industrielle.

Aide aux entreprises

Partenariat avec Carrefour Entreprise Sarthe

La Communauté de Communes s'est associée à Carrefour Entreprise Sarthe pour supporter financièrement les projets de créations ou de reprises d'activité économique sur son territoire. Un dispositif qui bénéficie d'une enveloppe de 150 000 € jusqu'en 2013.

Signée le 20 décembre dernier par le Président René Logereau (Communauté de Communes) et le vice-Président Yves Bouttier (association Carrefour Entreprise Sarthe), la convention de soutien aux porteurs de projets locaux est conclue pour trois ans. Elle a pour objectif de favoriser les créations et les reprises d'entreprises en consolidant leurs fonds propres. Une aide financière qui facilite l'obtention de prêts bancaires et augmente donc les chances de pérennité des structures bénéficiaires.

> *La convention est conclue pour une durée de trois ans.*

Prêts à 0%

Le soutien financier proposé par la Communauté de Communes grâce à la convention prend la forme d'un prêt d'honneur, c'est-à-dire d'un prêt à 0%. Concédés uniquement en complément de ceux que verse Carrefour Entreprise Sarthe, les prêts de la Communauté de Communes ne pourront être accordés seuls. Les services communautaires n'instruiront d'ailleurs pas les dossiers de candidature, tâche qui reste assurée par Carrefour Entreprise Sarthe. Concrètement, les petites entreprises qui obtiendront des prêts jusqu'à 8 000 € pourront bénéficier d'un appui de la Communauté à hauteur de 50% du prêt initial, soit 4 000 € complémentaires au maximum. Les unités plus importantes, aidées dans une fourchette de 8 000 € à 50 000 €, pourront quant à elles recevoir un prêt communautaire fixé à 25% du prêt de base, soit 12 500 € au plus. Il faut préciser que l'accord du prêt de Carrefour Entreprise Sarthe n'entraîne pas automatiquement le versement du prêt de la Communauté de Communes : les élus communautaires restent libres de leurs choix.

Sont concernés par le dispositif, tous les entrepreneurs qui souhaitent créer leur activité, ou en reprendre une, sur l'une des cinq communes du territoire communautaire. Aucun domaine d'activité n'est exclu.

150 000 € sur trois ans

Afin d'apporter une aide la plus large possible, et soutenir le plus grand nombre de projets prometteurs (soulignons que les entreprises aidées par Carrefour Entreprise Sarthe enregistrent un taux de pérennité de 80% à cinq ans), le Conseil Communautaire a décider de dégager une enveloppe de 150 000 € sur trois ans. Cet outil vient renforcer une politique économique communautaire très volontariste et compléter les dispositions déjà en place : offre foncière attractive sur les espaces de La Chenardière à Changé et de La Boussardière à Parigné-l'Évêque, aide à l'immobilier d'entreprise axée sur la création d'emploi et le développement durable, accompagnement personnalisé des chefs d'entreprises dans leurs projets d'implantation. Alors, prêt ? ■

ZOOM

Carrefour Entreprise Sarthe
Les porteurs de projets intéressés par le dispositif sont invités à contacter directement les services de Carrefour Entreprise Sarthe, seuls instructeurs des demandes.
Tél : 02 43 57 72 72
http://www.ces72.org

Accueils de loisirs

Une question de bien-être

Que ce soit durant les mercredis loisirs ou sur le temps des vacances, chez les 3-11 ans comme chez les 11-17 ans, une attention toute particulière est portée au bien être de chacun et à la reconnaissance de l'individu dans la vie collective.

À Changé comme à Parigné-l'Évêque ou à Saint-Mars-d'Outillé, l'aménagement des lieux d'accueil est adapté aux diverses tranches d'âges. « *Cette attention permet surtout de poser un cadre accueillant et sécurisant* » explique Sophie Carré, la coordinatrice enfance du Centre Rabelais. La priorité est d'assurer une sécurité physique et émotionnelle, mais aussi une hygiène de vie chez l'enfant. « *Nous continuons de former nos animateurs sur l'accompagnement des petits, par exemple* » poursuit Sophie Carré. Afin d'assurer le suivi, la fiche sanitaire est l'outil incontournable pour les équipes d'animation. « *Plus elle est détaillée, plus elle nous permet de nous adapter aux problématiques de chacun, quelle que soit la difficulté* » indique Mickaël Bellamy, coordinateur jeunesse. Les horaires d'accueil échelonnés, les garderies ou encore les semaines de quatre jours sont également un moyen de s'adapter au quotidien des familles.

Une attention pour chacun : le 1 + 1 + 1 + 1...

Le principe du 1 enfant + 1 enfant + 1 enfant... s'applique pour tous les accueils de loisirs. « *Nous demandons notamment aux animateurs d'intégrer rapidement les prénoms, et de les utiliser au moins une fois dans la journée pour s'adresser aux enfants. Cela contribue à un sentiment d'appartenance au groupe. L'enfant se sent reconnu et le bien-être s'installe plus facilement* » dit Sophie Carré. L'écoute, l'échange, sont primordiaux avec les parents comme avec les enfants et les jeunes. Une réflexion autour de l'accueil des parents et de leur place dans les accueils de loisirs est d'ailleurs actuellement conduite au sein des équipes d'animation. Également à l'étude, la question de la mixité pour les jeunes avec pour objectif la création d'activités plus proches des filles que le billard ou le baby-foot : partenariat avec des ludothèques, avec la médiathèque de Parigné-l'Évêque, nouvelles activités de loisirs...

L'enfant acteur

Chez les 11-17 ans, les ateliers du matin ont été mis en place dans cette optique. « *Les jeunes peuvent formuler deux à trois propositions d'activité. Nous sommes dans du loisir personnalisé, sans tomber dans le choix à la carte. C'est avant tout une question de concertation, d'investissement personnel* » affirme Mickaël Bellamy. Côté enfance, les ateliers longs favorisent le choix personnel, l'investissement, mais aussi la persévérance, puisque les enfants s'engagent à aller au bout d'un atelier, sur une semaine de vacances ou à plus long terme comme lors des mercredis loisirs. Les petits sont également amenés à définir leur planning d'activités sur certaines plages horaires.

Un sentiment d'appartenance

Dès lors, tous les enfants et les jeunes bénéficient des mêmes services quel que soit le site d'accueil, et les programmes d'activité sont similaires. « *Avec les ados, nous nous sommes rendus compte que cette organisation communautaire leur permettait d'élargir leur cercle d'amis, et de créer des liens avec des jeunes d'autres communes du territoire communautaire* » souligne Mickaël Bellamy. Même chose chez les enfants, qui sont souvent amenés à se rencontrer lors de grands jeux collectifs. Tous partagent alors de bonnes tranches de vie. Ensemble. ■

Jeunesse

Des activités jeunes toute l'année !

Dans le cadre du développement du service souhaité par le Conseil Communautaire, et en écho à son nouveau projet social, le Rabelais propose plusieurs nouveautés à tous les 11-17 ans. Présentation avec Mickaël Bellamy, coordinateur jeunesse.

L'Écho Communautaire : Quelles sont les nouvelles activités proposées au 11-17 ans ?
Mickaël Bellamy : *Trois sorties ont été programmées en novembre et décembre : concert dans le cadre du Festival Bebop, match du MSB et patinoire. Nous voulons miser sur la diversité, en proposant des rendez-vous culturels, sportifs, de loisirs... un appel aux bonnes volontés et à toutes les énergies positives pour s'investir et monter, avec les animateurs, des projets originaux. Soirées crêpes, jeux vidéo, musicales... Nous sommes ouverts à toutes les propositions. Dans le même esprit, différents rendez-vous régionaux (festivals de musiques actuelles, de hip-hop) seront de nouveau à l'ordre du jour*

> *Un groupe d'une dizaine de jeunes s'est rendu au CityGlace du Mans.*

L'Écho Communautaire : Quoi de neuf sur le site du Point Accueil Jeunes (PAJ) à Changé ?
Mickaël Bellamy : *Un partenariat avec la médiathèque de Parigné-l'Évêque a été mis en place. Le fond de bandes dessinées, à lire sur place, sera renouvelé chaque mois. Des ponts avec d'autres bibliothèques pourront être envisagés, mais aussi des rendez-vous spécifiques à la bande dessinée, en fonction des envies des jeunes : rencontres avec des auteurs, salons de la BD... Le PAJ a été réaménagé avec un coin lecture. De plus, en partenariat avec la ludothèque « Le coffre à jouet », nous allons proposer des rendez-vous autour du jeu.*
L'Écho Communautaire : Qu'en est il de l'initiative des jeunes ?
Mickaël Bellamy : *Nous lançons au PAJ, avec, nous l'espérons, l'investissement d'ados sur ces projets. Le dispositif « Envie d'Agir » est maintenu pour 2011 : nous invitons donc les jeunes à nous contacter directement pour envisager les possibilités de financement de leurs projets !*
L'ÉchoCommunautaire : D'autres nouveautés à signaler ?
Mickaël Bellamy : *Le PAJ devrait accueillir durant l'année des expositions, auxquelles nous inviterons des élèves (voire également leurs parents), ce qui renforcera notre lien avec les établissements scolaires. Nous aimerions aussi organiser des activités dans le cadre de l'opération « Le printemps de la jupe et du respect ». Et bien sûr, au delà de toutes ces nouveautés, le PAJ reste un lieu d'accueil ouvert à tous à horaires réguliers !* ■

EN BREF

Projet social
Le projet social du centre socioculturel François Rabelais, qui définit les objectifs de l'association pour trois ans, est arrivé à son terme. Son renouvellement a donc été étudié durant toute l'année 2010. Quatre axes prioritaires ont été définis :
■ Améliorer l'accueil et conforter le lien avec les habitants.
■ Accompagner les familles dans leur vie quotidienne.
■ Accentuer les actions en direction de la jeunesse (0-25 ans).
■ Soutenir les projets de proximité, de solidarité et d'échanges intergénérationnels.
Le document complet est en ligne sur www.lerabelais.org.

Le Rabelais Centre socioculturel Changé
02 43 40 13 04
www.lerabelais.org

Inscriptions pour les vacances de février
■ Les inscriptions seront enregistrées du 31 janvier au 19 février au Rabelais.
■ Permanences
▸ 2 février : à la mairie de Saint-Mars-d'Outillé de 9h30 à 12h et à l'Hôtel Communautaire de 14h à 18h.
▸ 9 février : à la mairie de Brette-les-Pins de 9h30 à 12h et à l'Hôtel Communautaire de 14h à 18h.
▸ 16 février : à la bibliothèque de Challes de 9h30 à 12h et à l'Hôtel Communautaire de 14h à 18h.

Réduction des déchets ménagers

Beau succès du compostage à domicile

L'enquête conduite auprès des utilisateurs des composteurs mis à disposition par la Communauté de Communes a livré ses résultats : la satisfaction est générale. Coup de projecteur sur les principales tendances observées.

Fournis aux particuliers depuis 2008 dans le cadre d'une convention de mise à disposition, les composteurs communautaires sont aujourd'hui bien implantés sur le territoire. Près de 12% des foyers sont en effet équipés et le compostage fait régulièrement de nouveaux adeptes. Comme elle s'y était engagée dès le début de la distribution, la Communauté de Communes s'est retournée vers les usagers afin d'organiser une enquête de satisfaction et établir un retour d'expérience. Confiée à Allison Barbat, Charline Hardy, Mélody Paris et Laurentine Strecker, lycéennes à Brette-les-Pins, l'étude a mis en évidence un fort de taux de satisfaction.

Les chiffres clés

Avec un panel assez large de cent-cinquante usagers interrogés, des tendances marquées se sont révélées. En ce qui concerne la motivation, la grande majorité des personnes (45%) a choisi de s'équiper pour réduire le volume des ordures ménagères. « *C'est une excellente nouvelle puisque c'était justement notre objectif principal dans cette opération* » confie Jean-Luc Cosnuau, vice-Président en charge de la protection de l'environnement. En outre, les usagers sont satisfaits à plus de 85% du volume (320 ou 620 litres) pour lequel ils ont opté, ils estiment très massivement (94%) que les composteurs s'intègrent bien au paysage et près de 90% des foyers ne relèvent aucune nuisance (ni odeurs, ni insectes). 96% des usagers estiment qu'ils ont bénéficié d'une information suffisante pour l'utilisation du matériel. Du coup, il n'existe pas de demande de conseils complémentaires. Plus de 62% des personnes du panel déclarent parvenir à un compost de bonne qualité et les 3/4 d'entre elles l'utilisent dans leur jardin. Seul bémol : 70% des utilisateurs interrogés estiment que l'ouverture de la trappe n'est pas toujours aisée. Il reste néanmoins que 93% conseilleraient à leurs proches d'acquérir un composteur. Une réussite.

En complément de leur enquête, Allison Barbat, Charline Hardy, Mélody Paris et Laurentine Strecker ont réalisé une affiche de promotion du compostage à domicile. Celle-ci est diffusée depuis le début de l'année dans le réseau communautaire de déchetteries afin d'encourager davantage d'usagers à s'équiper. La Communauté de Communes propose en effet toujours des composteurs individuels et va même tester le compostage pour l'habitat collectif sur des sites pilotes. Voilà peut-être le moment de vous y mettre vous aussi ? ■

EN BREF

Collecte sélective : respectons les consignes de tri !
À partir de ce début d'année 2011, les agents chargés de la collecte sélective déposeront dans les caissettes des formulaires de rappel lorsque les usagers n'auront pas respecté les consignes. Quelques rappels :
■ Ne pas jeter dans la caissette les grands cartons d'emballage. Ceux-ci doivent être portés en déchetteries.
■ Ne pas présenter d'autre contenant que la caissette bleue. À titre exceptionnel, si la caissette est trop petite, il convient de n'utiliser que des supports rigides et ne contenant qu'un seul type de matériau (bouteilles et verre par exemple). Si la caissette se révèle régulièrement insuffisante, une seconde peut être fournie.
■ Dans la mesure du possible, regrouper les emballages par matériau.

Quinzaine de l'Environnement

L'eau : un trésor à préserver

Devenue en cinq ans l'événement majeur de la Communauté de Communes, la Quinzaine de l'Environnement portera cette année sur l'eau. Un thème qui devrait plaire aux quelques 700 écoliers attendus fin mars début avril à l'Hôtel Communautaire.

Élaborée avec l'appui de la commune de Parigné-l'Évêque et le concours financier de la Région des Pays-de-La-Loire (par le biais du Pays du Mans) et du Département de La Sarthe, la Quinzaine de l'Environnement se déroulera du 22 mars au 8 avril prochain. Consacrée cette année à l'eau, la Quinzaine réunira, comme lors des éditions précédentes, l'ensemble des classes de CE2, CM1 et CM2 du territoire, soit plus de 700 élèves. Le succès de la manifestation ne se dément décidément pas.

> *Armelle Poulin et Annabelle Lagaude : les gouttes d'eau du spectacle de clôture.*

Le programme

Les enfants retrouveront les activités habituelles : un parcours de jeux pédagogiques, un atelier pratique, une exposition interactive. Objectif : prendre conscience de la fragilité de l'eau et de la nécessité de la préserver, notamment dans son utilisation domestique quotidienne.

Intitulé « ***Un cours d'eau*** », le spectacle de clôture sera assuré par la Compagnie de l'Escapade. Au menu : les aventures de deux gouttes d'eau en classe de mer.

Enfin, après celle offerte en 2010 à la Cité des Sciences à Paris, une nouvelle sortie surprise au mois de juin récompensera la classe lauréate du concours organisé à l'occasion de la manifestation. De quoi motiver le plus grand nombre ! ■

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Plus de 100 tonnes collectées chaque année

Acceptés dans le réseau de déchetteries communautaires, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont particulièrement bien recyclés.

En matière de déchets électriques, la règle du « 1 pour 1 » doit primer : lorsque vous achetez un équipement, le vendeur est en effet tenu de reprendre votre ancien matériel : depuis 2006 le prix du neuf comprend l'éco-taxe qui permet de financer le recyclage. Cela étant, les quatre déchetteries du réseau communautaire peuvent également les recevoir, les plus gros appareils n'étant toutefois acceptés que sur les sites de Changé et de Parigné-l'Évêque. Les objets collectés sont remis à l'association Envi72 qui se charge de leur réemploi et/ou de leur recyclage.

Avec presque 120 tonnes en 2009, et vraisemblablement bien davantage en 2010 (les chiffres ne sont pas encore définitifs), les DEEE collectés en Sud-Est Manceau se répartissent comme suit : 29% d'écrans, 27% de petits appareils, 10% de gros électroménagers « froid » et 26% de gros électroménagers « hors froid ». Ce qui correspond, pour la seule année 2009, à 65 tonnes de métaux (4,2 kg par habitant), 14 tonnes de plastiques (0,9 kg par habitant), 19 tonnes de verre (1,2 kg par habitant) et 4 tonnes de déchets dangereux (0,3 kg par habitant). ■

Le coin d'Éoline

EN SAVOIR PLUS

Des économies importantes
Remplir le lavabo pour se raser plutôt que laisser couler l'eau permet d'économiser environ 20 litres. Fermer le robinet pour se savonner sous la douche permet d'économiser en moyenne 30 litres. Au quotidien, nombreux sont les bons gestes qui contribuent à la préservation de l'eau !
Information : 02 43 40 09 98

vie locale... Changé

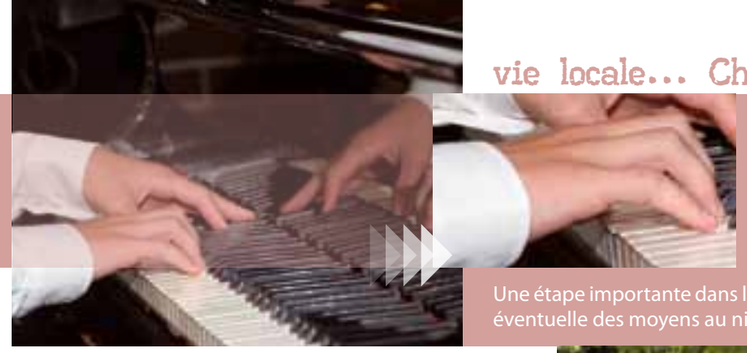

La commune de Changé a décidé d'adhérer au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA). L'école municipale de musique bénéficiera donc prochainement de financements départementaux supplémentaires, ce qui contribuera à sa pérennité. Une étape importante dans le cadre de la réflexion sur la mutualisation éventuelle des moyens au niveau intercommunal.

vie locale... Challes

Zoë Bordaiseau, Nael Bouffigny, Yvan Brugnière, Alicia Guérin et Alexis Rousseau pour les 11-15 ans, ainsi que Éline Bouffigny, Aymeric Lemarie, Marine Portail et Ludivine Tessier pour les 15-18 ans composent le nouveau Conseil Municipal Jeunes de Challes. Ils travailleront sous le parrainage de Aurélie Clément, Marcel Bouttier, Yannick Livet et Stéphane Vaucelle. Bravo pour leur engagement !

vie locale... Parigné-l'Évêque

À la fin du mois de novembre dernier, l'opération « un bébé, un arbre » a été reconduite. Quatorze familles parigéennes ayant connu un heureux événement dans l'année ont répondu à l'appel et sont venues planter de jeunes arbres près du parking du multi-accueil. Un événement sympathique auquel s'est associée l'association des randonneurs locaux.

vie locale... Saint-Mars-d'Outillé

Sculptrice sur légumes, la saint-martienne Dominique Halbert a réussi une belle performance aux derniers championnats de France qui se sont tenus en octobre à Romorantin : une place de quatrième, saluée par le cuisinier en chef de l'Élysée. Un succès qui fait joliment suite à son diplôme d'honneur obtenu en mai 2010 aux championnats européens.

vie locale... Brette-les-Pins

Le marché de Noël brettois qui s'est déroulé le 5 décembre a réuni plus d'une trentaine d'exposants. A noter la présence des élèves du lycée André-Provots avec deux stands qui proposaient des produits alimentaires locaux et des fleurs. L'arrivée « aérienne » du Père Noël par le toit de la salle polyvalente restera dans les mémoires !

INTERNET

Blog à part

Créer son blog n'a jamais été aussi simple. À tel point que le réseau Internet est aujourd'hui constitué, pour une bonne part, de sites qui correspondent à ce format. Parfois pour le meilleur. Souvent pour le pire. Trop souvent ! Alors si vous voulez que votre blog personnel sorte du lot, jetez un œil sur les quelques conseils qui suivent...

Avant toute chose, il convient de distinguer nettement le blog du journal intime. Car même si un blog présente des aspects très personnels, il ne saurait se réduire à l'expression d'états d'âme. De fait, un blog a vocation à susciter des réactions, des commentaires, des débats. Ce qui n'a évidemment de sens que dans le cadre d'échanges de points de vue ou de partages d'expérience.

Erreurs à ne pas commettre

Très courante, la première erreur à ne pas commettre consiste à créer un blog trop généraliste qui parle de tout de façon superficielle et banale. Choisissez plutôt un thème précis, que vous connaissez bien, et pour lequel votre motivation ne risque pas de s'émousser avec le temps.
Autre défaut répandu : relayer des informations à la mode. Ne participez pas aveuglément au « buzz » ! Apportez votre touche personnelle, votre avis, un éclairage particulier. Et, surtout, vérifiez que vous ne commentez pas et ne propagez pas de fausses nouvelles.
Par ailleurs, nombre de blogueurs passent plus de temps à consulter leurs statistiques de fréquentation qu'à alimenter leur site. Un blog vivant, c'est pourtant d'abord un blog dont le contenu est renouvelé très régulièrement.
Enfin, la tentation est malheureusement souvent forte d'essayer d'amplifier son trafic en misant sur la polémique systématique. Mais les articles méchants ou haineux ne généreront que des commentaires du même ordre et le blog perdra vite tout intérêt.

Parlons technique

Si vous voulez que votre blog s'installe dans le temps, et qu'il figure en bonne place dans les moteurs de recherche, il est préférable de renoncer aux plateformes standards. Achetez un nom de domaine et optez pour un hébergement spécifique sur lequel déployer un outil d'édition comme Wordpress (gratuit). Cela vous permettra de créer un blog au graphisme plus soigné et qui pourra évoluer très facilement. N'abusez pas des gadgets et/ou des bandeaux publicitaires que vous pouvez intégrer à votre site avec Wordpress : ils risquent de polluer la lecture de vos articles.

Un peu de patience

Vous avez choisi votre sujet central et une ligne éditoriale claire, un nom de domaine simple et parlant, une ligne graphique séduisante, reste à rédiger vos billets. Prenez le plus grand soin à l'orthographe, à la syntaxe et bannissez le style SMS. Prenez le temps de préparer vos textes au brouillon et élaborez des titres percutants et incitatifs. Ne négligez pas les illustrations mais sans exagération : mieux vaut une seule belle image qu'un fil interminable de photos moyennes. La patience est alors la clef de votre réussite. Les visiteurs ne se précipiteront pas tout de suite sur votre blog en laissant des dizaines de commentaires. Laissez-leur le temps de vous découvrir et de vous apprécier. Bon courage ! ■

SMiDeN

Projets « Jeunesse » des Cybercentres

Portés par le Syndicat Mixte pour le Développement Numérique (SMiDeN), les Cybercentres situés à Parigné-l'Évêque et Écommoy accueillent tous les publics. Des actions spécifiques devraient toutefois prochainement voir le jour en direction de la jeunesse. Présentation.

Afin de mieux se faire connaître auprès du jeune public, notamment des adolescents, et les amener à davantage les fréquenter, les Cybercentres du SMiDeN organiseront dans les prochains mois des opérations novatrices. Réunions d'information ou ateliers, il s'agit par là de valoriser les Cybercentres en montrant quels outils peuvent être mis à disposition.

Réunions pour les parents

Compte tenu du fort taux d'équipement informatique dans les foyers, les jeunes gens sont peu touchés par les Cybercentres : ils disposent en effet à domicile de tout ce qu'il leur faut, principalement pour Internet. Néanmoins, bien que souvent très régulière, leur pratique d'Internet se fait rarement dans un contexte tout à fait sécurisé ni en toute connaissance de cause en matière juridique. Face à cela, les Cybercentres souhaitent organiser des réunions thématiques, à destination des parents, dans le but d'apporter des explications simples, des conseils, des témoignages, sur les risques encourus par le jeune public. Mises en place sous forme de « café-soirées », ces animations permettront aux parents de se forger une opinion équilibrée, affranchie des lieux communs et des idées fausses, et de pouvoir dès lors accompagner de façon sereine leurs enfants dans leur relation à Internet.

Un journal et une BD

Deux autres animations devraient être proposés aux jeunes : la conception d'un journal jeunesse et la création d'une bande dessinée numérique.
En s'appuyant sur les structures d'accueil de la jeunesse qui se trouvent sur l'ensemble du territoire du SMiDeN, les Cybercentres envisagent de faire travailler des groupes de jeunes sur une publication dont ils pourraient concevoir la ligne éditoriale, les contenus et dont ils pourraient assurer la réalisation technique dans les Cybercentres eux-mêmes, et grâce à l'appui des animateurs. Un beau projet qui serait l'occasion d'une activité de groupe valorisante et originale.
La créativité serait enfin également au rendez-vous avec une bande dessinée entièrement conçue par les jeunes en collaboration avec un dessinateur professionnel. Particulièrement motivante, cette animation ferait découvrir au public concerné toutes les étapes de la confection d'une BD, tout en offrant une initiation aux outils informatiques aujourd'hui couramment utilisés par les créateurs. À suivre. ■

> *Souvent solitaire dans leur pratique d'Internet, les adolescents ne mesurent pas forcément les risques auxquels ils s'exposent.*

Saison jeune public du Rabelais

Des spectacles à découvrir en famille

Conventionné « Scène départementale Jeune Public », le centre Rabelais offre une programmation de grande qualité destinée aux familles et au plus jeunes dès l'âge de 8 mois. Laissez-vous tenter !

> Le Meunier Hurlant : un joli spectacle de marionnettes programmé le vendredi 8 avril à 20h.

Avec une quinzaine de rendez-vous dans l'année, les spectacles jeune public proposés au Rabelais présentent des créations originales et professionnelles à travers tous les arts de la scène : la danse, le théâtre d'objets, les spectacles, les marionnettes, les contes, sans oublier des moments plus festifs avec des concerts dans le cadre des accueils de loisirs et pendant les vacances scolaires. Et si tous les spectacles sont proposés en direction des écoles du territoire, sur le temps scolaire, chacun est également présenté en version familiale, c'est-à-dire en début de soirée ou le dimanche en fin d'après-midi. « *Il nous semble en effet important de permettre à toute les familles de pouvoir venir découvrir ensemble ces spectacles, et de partager ces moments privilégiés grâce au spectacle vivant* » explique Steve Belliard, l'animateur culturel du Rabelais.

Autres temps forts à retenir : « ***Au Pays du Môme*** », Festival jeune public, qui proposera différents spectacles en tournée sur le territoire (en partenariat avec sept autres salles du Pays du Mans), ainsi qu'une conférence « ***Accompagner les enfants au spectacle*** », et une formation ouverte aux professionnels de la petite enfance. Un menu bien varié. ■

ZOOM

Les rendez-vous à accrocher sur le frigo !

■ ***La tête dans l'oreiller*** - Danse - Dès 3 ans.
Dimanche 20 février à 17 h.

■ ***Bouskidou*** - Concert - Dès 5 ans.
Vendredi 11 mars à 18h.

■ ***Le meunier hurlant*** - Marionnettes - Dès 8 ans.
Vendredi 8 avril à 20h.

■ ***François Lemonnier*** - Concert - Dès 3 ans.
Mardi 19 avril à 18h30.

Tarifs
Plein : 8 € / Adhérents et demandeurs d'emploi : 7 € / Enfants : 5€.

Escalade

Grimper à Parigné-l'Évêque

Le pôle sportif parignéen accueille depuis deux ans une antenne « escalade » du Club Alpin Français du Mans. Une activité originale qui mérite le détour.

Ils sont une dizaine de jeunes parignéens de 8 à 13 ans à se donner rendez-vous les lundis de 17h30 à 19h au pôle sportif de Parigné-l'Évêque. Sous la houlette de Adrien Goupil et de Jérôme Le Dorze, initiateurs bénévoles du Club Alpin Français du Mans, ils gravissent les parois du grand mur d'escalade qui occupe toute la largeur du gymnase. Adrien Goupil témoigne : « *grâce au soutien que nous apporte la municipalité, nous disposons d'équipements très satisfaisants* ». De fait, l'ensemble des dispositifs permet de pratiquer l'escalade dans les meilleures conditions de sécurité. L'espace disponible est même suffisant pour accueillir, en plus des jeunes, les adeptes plus âgés d'ascension verticale. « *Nous avons à Parigné-l'Évêque un peu moins d'adultes que d'enfants, mais tout le monde est le bienvenu* » dit Adrien Goupil.

Un sport complet

L'escalade est une activité complète qui demande force, équilibre et maîtrise de soi. Jérôme Le Dorze explique : « *pour monter, il faut être en mesure de soulever une bonne partie de son propre poids. Une pratique régulière permet donc d'entretenir et d'accroître sa puissance musculaire* ». Sur le plan physique, les mouvements et les positions spécifiques que réclame ce sport contribuent également au développement de la souplesse. Par ailleurs, grimper fait travailler la mémoire (se souvenir des prises de la voie empruntée est essentiel pour bien gérer sa progression), la motricité, la coordination des membres et le déplacement dans l'espace. Enfin, avec l'escalade, les personnes qui souffrent de vertige peuvent apprendre à mieux maîtriser leur crainte.

Un sport individuel ?

« *Bien sûr, quand on se trouve là-haut sur la paroi, on est tout seul pour franchir la difficulté. Pourtant, l'escalade c'est aussi une affaire de relation à autrui : à l'autre bout de la corde, il y a celui qui m'assure en cas de chute et avec qui la confiance doit être totale* » déclare Adrien Goupil. Cette nécessité d'établir un lien fort avec un partenaire, associée aux aspects physiques de la pratique, fait d'ailleurs de l'escalade une activité particulièrement recommandée pour les adolescents. Mais le sérieux et la forte responsabilité indispensables à l'exercice ne signifient pas que l'escalade est un sport austère. « *Tout cela n'empêche évidemment ni la bonne humeur ni le plaisir* » dit Adrien Goupil. « *On peut même dire que le plaisir est aussi important que de bons bras pour se hisser au sommet* ». ■

Contact
http://parigneescalade.unblog.fr
nanard_44@hotmail.com

EN BREF

Judo
En novembre dernier, le gymnase Cosec de Changé accueillait le premier des trois tournois des petits tigres (Torano Ko Taï Kaï) de la saison sarthoise. Une saison 2010/2011 particulièrement présente en Sud-Est manceau puisque la prochaine rencontre se déroulera au mois d'avril à Parigné-l'Évêque.

Temps Forts

> 16 octobre 2010
Véritable rituel, le défilé de la fanfare de Saint-Vincent-du-Lorouër, marque le lancement de la ***Foire d'Automne*** de Parigné-l'Évêque. La brocante du lendemain séduit un grand nombre de visiteurs.

> 9 au 21 novembre 2010
Le festival ***Changé d'Air*** célèbre ses 20 ans. Cette année, pas de destination géographique particulière, comme à l'accoutumée, mais une « Route des 20 ans », formidable occasion d'un retour sur les cultures rencontrées depuis 1990. Au programme, notamment, des danses du monde, une soirée multiculturelle très colorée avec dégustation de plats et concert de musique, et un sympathique repas Renaissance avec ambiance et costumes d'époque. Un bien bel anniversaire qui restera dans les mémoires.

25 novembre 2010 <
Une semaine après son ouverture au public, la plateforme de dépôt de déchets vers de la déchetterie communautaire à Changé est déjà très utilisée. Signe que cet aménagement correspond à un véritable besoin.

26, 27 et 28 novembre 2010 <
Peintures, sculptures, photographies, près de quarante artistes exposent leurs diverses oeuvres à Saint-Mars-d'Outillé pour ***Les Arts à Saint-Mars***. À noter le beau succès des animations organisées autour du thème du Québec.

> 4 décembre 2010
La 5ème édition ***du Fil Rouge Communautaire*** pour le Téléthon réunit au plus fort de l'après-midi plus d'une soixantaine de coureurs. La neige encore bien présente sur les sentiers ne décourage pas les valeureux relayeurs dont la plus grande partie parcourt la totalité du circuit, soit 23 km. Bravo à eux !

6ème Quinzaine de l'Environnement

du 22 mars au 8 avril 2011

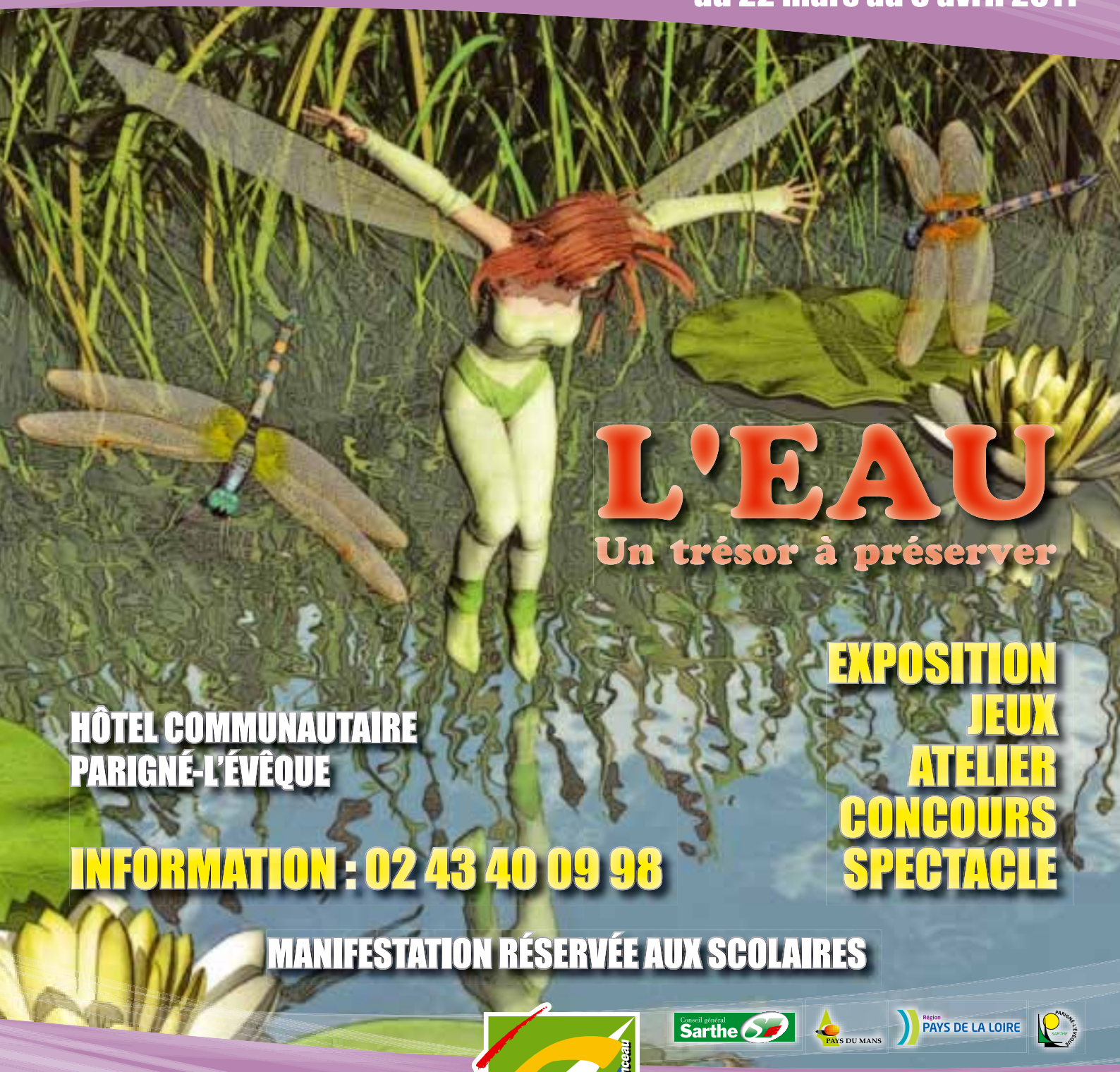

L'EAU

Un trésor à préserver

EXPOSITION
JEUX
ATELIER
CONCOURS
SPECTACLE

HÔTEL COMMUNAUTAIRE
PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

INFORMATION : 02 43 40 09 98

MANIFESTATION RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES

Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Brette-les-Pins Challes Changé Parigné-l'Évêque Saint-Mars-d'Outillé

Imprimé par numeriscann avec des encres végétales et sur papier écologique issu de la gestion durable de la forêt (PEFC).